récompensera notre charité, en permettant qu'on se souvienne de nous quand nous serons entre les mains de sa justice. "

Manière d'appliquer l'Indulgence.

L'application de l'indulgence est un acte humain qui suppose un choix libre : les fidèles qui veulent la gagner doivent donc avoir dans l'esprit quelque défunt déterminé, et le recommander spécialement à Dieu. Ils pourraient, néanmoins, par des intentions secondaires, en avoir plusieurs en vue, et offrir l'indulgence pour telle ou telle personne, si la première n'en a pas besoin. On pourrait encore sans difficulté se proposer le soulagement de l'âme la plus abandonnée, de celui pour qui l'on est le plus obligé de prier, parceque Dieu les connaît, et ils sont suffisamment déterminés ainsi.

Nous conseillons aux fidèles de contracter l'heureuse habitude d'avoir l'intention dès le matin à leur prière de gagner toutes les indulgences attachées aux pratiques de piété et aux bonnes œuvres qu'ils feront pendant la journée, et de les appliquer à telle ou telle fin, à soi ou à un défunt ; parceque pour gagner l'indulgence, il faut en avoir l'intention réelle, de sorte qu'en faisant une œuvre à laquelle une indulgence est attachée, mais sans y penser, ou